FRANCE

à

Monsieur Michel de SAVOYE 2715, chemin Sainte Foy G I V 4 R 7 QUEEEC

NIMES Le. 15 juillet 1986

CANADA

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous écrire afin de solliciter auprès de vos services certains renseignements d'ordre patronymique.

Je suis un jeune homme de 26 ans, étudiant en sciences humaines à l'université Paris V-Sorbonne à Faris; Je vous écris de Nimes (GARD).

Etant anateur anthroponymiste, je fais, actuellement, des recherches à titre privé sur le patronyme "DE SAVOYI".

Jai contacté à cet effet Madame Raymond de SAVOYE habitant Torcy(Seine et Marne)-France-;Elle a eu la bienveillance de m'indiquer votre adresse en me précisant que vous vous etes très intéressé à la formation de votre arbre généalogique.

Je me permettrai à ce sujet, man--quant de beaucoup de documento, de vous poser quelques questions très importantes pour moi:

1)-Etes vous, réellement, d'origine aristocrate ? (Madame de SAVOYE m'ayant un anoblissoment sous Louis-Philippe, m'a vivement surpris en me précisant qu'aucun titre parti-culier ne serait attaché à cette anoblissement; Qu'en est il exac-tement ?)

2)-Je connais une famille DE SAVOYE en Belgique(RURST à coté de Erpe-Mere);Pourrait elle,eventuellement, faire partie de votre famille?

Ceci étant, je vous serais très recor--naissant de bien vouloir m'envoyer par retour de courrier tout papier (photocopies), permettant de "revoir" toute la filiation depuis le dé--but de l'anoblissement de votre famille.

Ne pouvant me déplacer au Canada, je vous enverrai par un retour de courrier tout frais inhérent à ma demande. ../..

Soyez assuré de tous mes plus vifs remerciements pour les éclaicissements que vous pourriez m'apporter sur votre patronyme.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expréssion de mes respectueux sentiments.

H. IVANEZ

Monsieur Henri Ivanez, 7, Place Fragonard, 30000 NIMES, France.

Monsicur,

J'ai été un peu surpris d'apprendre que vous étiez intéressé à faire des recherches, à titre privé, sur le patronyme de notre famille.

Tout d'abord, je puis vous dire que les divers détails qu'il m'a été possible de recueillir m'ont permis de monter ma lignée généalogique jusqu'aux années antérieures à la Révolution.

Il me fait plaisir de répondre à votre désire de poursuivre vos recherches, en vous faisant tenir des photocopies des documents suivants:

- Généalogie de la famille "de Savoye" (Arbre dressé probablement vers 1860) (2 pages)
- 2. Brouillon d'une lettre écrite de la main d'Adolphe Savoye le 29 mai 1859 (et la transcription au clavigraphe)(4 pages)
- Notes préliminaires..extraites d'une lettre écrite par Henri de Savoye à son fils, Michel, en juillet 1952.
- 4. Photocopies de la copie authentique d'un jugement rendu par le Tribunal de Neufchâtel en date du 23 févrior 1860.
- 5. Photocopies des extraits de régistres re:

Baptème de: Louis 3 septembre 1728

Marie-Thérese 11 août 1729

Félicité 8 décembre 1730

Honoró 6 septembre 1732

Décès de: Jagues 31 mars 1734

Félicité 22 avril 1735

Baptème de: Jean-Baptiste 23 juin 1746

Adolphe 29 Ventose An 5.

Adolphe Ernest 3 janvier 1831

Quant à la question que vous posez, à savoir si notre nom est d'origine "aristocrate", le texte du jugement cité ci-dessus le laisse entendre de façon assez claire. Cependant, à ma connaissance il n'y aurait aucun titre particulier y attaché.

Pour ce qui est de la famille Belge ayant le même nom de famille, que vous mentionnez dans votre lettre, nous n'en avons aucune connaissance.

J'ose espérer que les documents ci-inclus seront de nature à vous fournir certaines avenues d'ouvertures dans le travail de recherche que vous faîtes.

Je vous prie d'agréer. Monsieur Ivanez, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel de Savoye, 2715, Chemin Ste-Foy(104) Ste-Foy, Québec, G1V 4R7 À

Monsleur Michel de SAVOYE 2715, Chemin Ste-Foy (104) Ste-Foy, QUEEEC CANADA G1V 4R7

NTMES Le, 07 Août 1986

Moneieur,

J'ai bien recu votre lettre et vos envois en date du 28 Juillet 1986 et je vous en remercie beaucoup.

J'ai lu avec un très grand intérêt ces dif--férents documents photocopiés.

Te jugement, rendu par le tribunal de Neuf--châtel, en date du 23 Fevrier 1860 a permis d'établir les faits sui--vants:

1)-Monsieur Adolphe de GAVOYE avait été fait "Chovalier de la Légion d'Honneur" (d'oû un anoblissement à partir de lui).

2)-Rostitution de la particule "de" (qui avait été oté par"erreur"), aux différents ayant droit.

Toutefois, ce jugement ne nous indique point que ce "de" fut issu d'une authentique aristocratie; C'est à dire que Monsieur Ttienne de SAVOYE (époux de Mademoiselle Marie CAMETTE), ar-rière grand père de Monsieur Adolphe de SAVOYE, tenait sa particule d'un véritable anoblissement.

Pour mes recherches, actuellement, subsiste donc toujours ce doute au sujet, uniquement, de Monsieur Etienne de SAVCYE, époux de Mademoiselle Marie CARETTE.

Si vous sviez des documents(preuves surtout) précis, je vous serais très obligé de bien vouloir m'en faire part, mais ne le pensant pas car sinon vous ne les auriez envoyés, je pense éffectuer dans l'avenir des recherches à partir de Monsieur Etienne de SAVOYE époux de Madenoiselle Marie CARETTE, au sujet de toute sa filiation ascendante; Je pense ainsi trouver si la véritable origine de sa particule "de" est ou non aristocratique.

Si,en toute éventualité, vous disposiez un jour d'information concernant un éventuel lien de famille avec celle de DE SAVOYE de BURST (Erpe-Mere), en EBLGIQUE, je vous serais gró de bien vou oir m'en faire référence.

Ceci étant, je vous prie de trouver ici tous mes plus vifs remerciements pour l'aide que vous m'avez, par vos documents photocopiés, apporté.

Je vous prie d'agréer, fichsieur de SAVOYE, l'expression de mes sentiments respectueux.

Jay.

H. IVANEZ

P.S:- Si je puis dans l'avenir prendre le temps nécessaire à ces recherches approfoncies, je me ferai un plaisir de vous faire part de toutes découvertes inhérentes à ces cernières.